

Constats et questions transmis à la Préfecture de l'Isère pour la réunion PREF ASSO du 7 novembre 2025

Constats

- ✓ Succession de récépissés renouvelés dans l'attente d'un TS
- ✓ Remise d'attestations de dépôt au lieu de récépissés
- ✓ Difficultés lors des changements de statut : lenteur, refus...
- ✓ L'utilisation de Démarches simplifiées (DS) n'est simple ni au niveau de la longueur des consignes, ni au niveau de la navigation sur le site
- ✓ Les demandes de TS pour raison de santé sont très longues
- ✓ Les ruptures de droits sont encore fréquentes pour le travail, les allocations familiales... et elles sont dramatiques
- ✓ Il est souvent demandé des pièces déjà produites

Questions

I. Accès physique

Les possibilités d'accès physique sans rdv à la préfecture sont en nombre insuffisant (seulement 19/semaine sur 3 semaines du 22/9 au 10/10). Comment cela a-t-il évolué depuis le 10/10 ? Quelle est l'évolution prévisible ? Avez-vous prévu de redéfinir le périmètre de cet accueil (très imprécis sur le site de la préfecture) ?

II. Procédures au guichet

1. Renouvellement TS avec changement de statut et/ou changement de mode (Guichet vs/ ANEF)

Faut-il obligatoirement passer par une demande de rdv sur DS pour un changement de statut ?

Pourquoi le droit au travail n'est-il pas conservé ?

2. Changement de domicile

Quelle est la règle appliquée ?

Comment procéder quand il y a une demande en cours ?

3. Renouvellement de TS (pas sous ANEF)

Pouvez-vous préciser la procédure sur le site ?

4. Attestations de dépôt / récépissés

Pourquoi des attestations de dépôt au lieu de récépissés (par exemple pour dépôt première demande) ?

III. Demandes de rdv sur Démarches Simplifiées (DS)

1. Dossiers « clos » ou classés sans suite

Pourquoi des demandes de RDV sur DS sont-elles closes ou classées sans suite (ex : 3 jours après une demande de pièces par la préfecture) ?
Pourquoi y a-t-il des réponses fausses (ex : statut de réfugié) ou inexistantes ?

2. Priorité et délais

Y-a-t-il une priorité pour les traitements de « premières demandes » ?
Y a-t-il un délai ?
Pourquoi est-ce possible de laisser des personnes plus d'un an sans rdv et sans réponse ?

Le dépôt d'une première demande est un droit et ne doit pas faire l'objet du filtrage actuel.

IV. Procédures ANEF

1. Pourquoi un récépissé avec droit au travail pour une demande "Famille de réfugié" au guichet et sans droit au travail via ANEF ?

2. API (Attestation de prolongation d'instruction)

Pourquoi n'est-elle pas déclenchée AUTOMATIQUEMENT dans les 4 mois après le dépôt

- pour une demande de titre de séjour ?
- pour une demande d'asile ?

Comment obtenir le renouvellement d'une API dans les délais (le mail pref-accueil n'est pas efficace) ?

Les ruptures de droits sont très fréquentes.

Pourquoi les délais d'instruction sont-ils aussi longs pour les renouvellements de TS, ce qui génère une succession d'API ?

3. DASEM (Demande autorisation de séjour étranger malade)

Pourquoi y a-t-il un délai de plusieurs mois simplement pour avoir le dossier médical vierge ?

Quelle est la procédure DASEM dans le cas d'une double demande (avec Demande ASILE) dans les 3 mois ?

4. En cas de fondements multiples de demandes de TS (impossible sous ANEF), peut-on avoir un rdv guichet ?

5. Pourquoi ANEF bloque une première demande sous prétexte que la personne a eu un titre de séjour par le passé ?

Si OQTF, cela change-t-il quelque chose ?

- 6. Pourquoi l'ANEF ne prend pas en compte toutes les conventions bilatérales ?**
- 7. Est-il possible de prendre un rdv pour les malvoyants dans les PAN ?**
- 8. Quel est le planning de déploiement de ANEF ?**

Rappel : ANEF a démarré en 2020 avec objectif : horizon 2022... !

V. Suivi de dossier et délais

De nombreuses personnes demandent « où en est mon dossier ? ». Si procédure ANEF : c'est un tunnel noir ! De plus, sans automatité de l'API, les personnes angoissent.

- 1. Pourquoi y a-t-il encore des demandes de TS déposées depuis 1 an, 2 ans, 3 ans... sans réponse ?**
- 2. Pourquoi y a-t-il des demandes de regroupement familial déposées depuis 1 an, 2 ans, 3 ans... sans réponse ?**
- 3. Pourquoi est-il souvent demandé des pièces déjà produites ?**

VI. PROPOSITIONS

Rétablissement des réunions techniques PREF-ASSO régulières par thématique

Enrichir la FAQ avec les réponses à nos questions

<https://www.isere.gouv.fr/Demarches/Accueil-des-etrangers/Sejour/Foire-aux-questions-FAQ/Foire-aux-questions-FAQ>

Liste des organisations de BTP38 :

3aMIE, Accueil Solidaire Grenoble, Accueil Réfugiés Vals du Dauphiné, ADA, ADATE, AFSI Nord-Isère, AIDES, AlterÉgaux.Isère, AMG, Amnesty International 38, ANVITA, APARDAP, Association Baptiste d'Entraide et de la Jeunesse, ATD Quart Monde Isère, ATTAC38, CAAEI, CARM, CART, CGT travailleurs sans papiers, CISEM, Collectif Changer de Cap, Collectif Réfugiés Saint Martin du Manival, Collectif Main dans la main, Comède, Coordination Accueils de Jour Isère, CSRA, Cuisine sans frontières, Diaconat protestant, FC Echirolles, Herbeys Accueil Solidaire, IDH, JRS Welcome Isère, La Bienvenue, La Bouture, La Cimade, La Pastorale des Migrants, Les Vertaccueillants, LDH, Le Caméléon, Ligue de l'Enseignement 38, Médecins du Monde Grenoble, Migrants en Isère, Modus Operandi, Nicodème, ODTI, Oisans Solidaire, Planning Familial 38, Réfugiés & Solidarités Tullins, RESF38, RUSF38, Samu Social Vinci, Secours catholique Isère, Solidaires Isère, Tous Migrants, Travail et Partage, Un Toit sur un Plateau, UTR38 CFDT